



DECLARATION

DE

S.E.M. JEAN-CLAUDE K. BROU

MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

LORS DE LA 16^{ÈME} SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'ONU
VIENNE, 30 NOVEMBRE - 04 DÉCEMBRE 2015

S.E.M. Heinz FISCHER, Président de la République Fédérale d'Autriche,
Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre du Kyrgyzstan,
Madame la Présidente de la Conférence générale,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur le Directeur général de l'ONU,
Honorables délégués,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole à l'occasion de la 16^{ème} session de la Conférence générale de l'ONU.

Qu'il me soit permis, au nom du Gouvernement ivoirien que j'ai l'insigne honneur de représenter ici, de vous adresser à tous et à toutes, mes chaleureuses et sincères salutations.

Madame la Présidente,

1. Permettez-moi de joindre ma voix à celle des orateurs qui m'ont précédé, pour vous adresser mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de la 16^{ème} session de la Conférence générale de l'ONU.

2. Je voudrais vous assurer du soutien de ma délégation dans l'accomplissement de votre mission, convaincu qu'avec votre expérience, nos assises connaîtront un succès éclatant.

**Madame la Présidente,
Excellence Mesdames et Messieurs,**

3. Je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte pour saluer, au nom du Gouvernement ivoirien, l'action du Directeur général, Monsieur **LI Yong**, dont l'engagement et les efforts pour promouvoir le concept de Développement Industriel Inclusif et Durable, ont contribué à renforcer la pertinence du mandat de l'ONUDI au sein du système des Nations Unies.

4. Cependant, force est de constater que la reconnaissance du rôle unique de l'ONUDI intervient dans un contexte marqué par le retrait de plusieurs Etats Membres et la baisse de ressources de l'Organisation. Cette situation accroît les défis auxquels devra faire face l'ONUDI pour contribuer efficacement à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable. C'est pourquoi, ma délégation encourage l'ONUDI à redoubler d'efforts en vue de renforcer le soutien des Etats Membres à leur Organisation. L'ONUDI devra rechercher des sources innovantes de financements pour réaliser sa mission.

5. La Côte d'Ivoire se félicite de l'adoption du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030 ainsi que des 17 Objectifs de Développement Durable, qui accordent une place prépondérante à l'industrialisation, à travers l'objectif N°9.

6. La Côte d'Ivoire se félicite également de l'adoption du plan d'action d'Addis-Abeba, comme une partie intégrante de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable.

7. Au niveau bilatéral, je voudrais me féliciter du dynamisme que connaît, sous l'impulsion du Directeur général, la coopération technique entre l'ONUDI et mon pays. En effet, les activités de l'ONUDI en Côte d'Ivoire couvrent des domaines aussi divers que (i) la politique industrielle, (ii) le développement du secteur privé, (iii) la formation professionnelle et l'emploi des jeunes, (iv) l'agro-industrie ; et (v) l'énergie et l'environnement.

Madame la Présidente,

8. « **Faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020** », telle est la grande ambition du Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, qui vient d'être réélu pour un deuxième mandat de 5 ans.

9. Pour ce faire, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un du Plan National de Développement (PND) pour la période 2012-2015, dont la mise en œuvre a permis à notre pays de réaliser des progrès rapides et soutenus. Depuis 2012, l'économie ivoirienne s'est installée sur une trajectoire de croissance forte et inclusive, avec un taux moyen de croissance du PIB de 9%.

10. Parallèlement, le Gouvernement a engagé d'importantes réformes qui ont contribué à améliorer le cadre macroéconomique, l'environnement des affaires, la compétitivité des entreprises et à promouvoir les investissements privés étrangers et nationaux. C'est le lieu de rappeler que la Côte d'Ivoire fait partie des dix (10) pays les plus réformateurs selon les rapports Doing-Business 2014 et 2015 du groupe de la Banque Mondiale.

11. En outre, les importants programmes de réhabilitation et de développement des infrastructures, réalisés dans les domaines des transports, de l'énergie, des technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que des infrastructures industrielles

ont contribué à améliorer la compétitivité de l'économie et à stimuler la croissance.

12. L'ensemble de ces efforts du Gouvernement s'est traduit par l'accroissement des investissements privés qui ont augmenté de 54% entre 2012 et 2014 et qui représentent plus de 60% du financement du Plan National de Développement, 2012-2015. L'objectif du Gouvernement est de porter ce taux à 70% en 2020.

Madame la Présidente,

13. S'appuyant sur les acquis remarquables du PND 2012-2015, le Gouvernement finalise actuellement un **Plan Stratégique « Côte d'Ivoire, Pays-Emergent à l'horizon 2020 »** qui sera mis en œuvre sur la période 2016-2020. Il s'agit d'un plan ambitieux mais réaliste qui vise à accélérer la transformation structurelle et la diversification de l'économie ivoirienne.

14. L'accélération du développement industriel constitue un des piliers central de la stratégie de l'émergence de la Côte d'Ivoire. C'est pourquoi, le Gouvernement s'est doté d'une nouvelle politique industrielle dont l'objectif est d'accroître de manière significative la contribution du secteur industriel au PIB.

15. Cette politique industrielle s'articule autour de trois (3) axes stratégiques, à savoir : le renforcement du rôle du secteur privé, l'exploitation des avantages comparatifs de la Côte d'Ivoire et la mise en place d'appuis ciblés aux entreprises.

16. Je voudrais mettre un accent particulier sur la dimension régionale de la stratégie de développement industriel de la Côte d'Ivoire qui s'intègre dans la politique industrielle commune de l'UEMOA et de la CEDEAO. Il s'agit là de deux espaces communautaires de libres échanges, qui constituent de vastes

marchés de 100 millions et de 300 millions d'habitants, respectivement.

17. Le Gouvernement ivoirien fonde également beaucoup d'espoir sur le développement de partenariats innovants susceptibles de lui permettre de mobiliser les ressources techniques et financières dont elle a besoin pour la mise en œuvre des programmes prioritaires de sa nouvelle politique industrielle pour l'émergence à l'horizon 2020.

Madame la Présidente,

18. C'est dans cette perspective que la Côte d'Ivoire entend inscrire et renforcer sa coopération avec l'ONUDI.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

